

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 29 septembre 2023

ACTUALISATION
DU TABLEAU DES
EMPLOIS

N° CS2023-39

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre 2023 à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 22 septembre 2023

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents :

- **Délégués titulaires :**

M. Denis LINGLIN – M. Daniel RAPHOZ – Mme Christine DUPENLOUP -Mme Aurélie CHARILLON – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe ARMINJON - Mme Claire CHUINARD – M. Christophe SONGEON - M. Patrick ANTOINE – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Jean-Luc SOULAT

M. Pierre-Jean CRASTES – M. Julien BOUCHET – Mme Carole VINCENT – M. Pierrick DUCIMETIERE - M. Eddi ETIENNE - M. Claude THABUIS - M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT - Mme Nadine PERINET

- **Délégués suppléants :**

M. Marc MENEGHETTI

- **Délégués représentés :**

M. Sébastien JAVOGUES donne pouvoir à Mme Nadine PERINET - Mme Marie-Pierre BERTHIER, donne pouvoir à Mme Claire CHUINART

- **Délégués excusés :**

M. Florent BENOIT - M. Sébastien JAVOGUES - M. Vincent SCATTOLIN - M. Patrice DUNAND – Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Max GIRIAT - – Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme Chrystelle BEURRIER - M. Cyril DEMOLIS –M. François DEVILLE – M. Claude MANILLIER – M. Jean-Claude TERRIER – M. Yves CHEMINAL – M. Michel MERMIN – M. Stéphane VALLI – M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – Mme Catherine BRUN

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

- Vu les articles 5711-4 et 5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CS2022-31 en date du 1^{er} juillet 2022 portant adoption du tableau des emplois ;

Au vu des missions portées par le Pôle métropolitain et des inscriptions budgétaires prévues au budget primitif 2023, il est proposé de modifier le tableau des emplois afin de :

- Transformer un poste de rédacteur en adjoint administratif principal 2 -ème classe.

Filière administrative :

Catégorie A

- 1 emploi fonctionnel à temps complet de Directeur Général des Services du Pôle métropolitain (selon la strate démographique des communes de 10 000 à 20 000 habitants)
- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché principal territorial dont un à détacher sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- 11 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché territorial

Catégorie B

- 2 emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe

Catégorie C :

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Filière technique :

Catégorie A

- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'ingénieur principal territorial

L'ensemble de ces postes est récapitulé dans le tableau des emplois ci-dessous.

Les dépenses résultant de ces créations ou modifications sont inscrites aux crédits du chapitre globalisé 012 du Budget primitif 2023.

Pôle métropolitain du Genevois français				
BUDGET PRINCIPAL			BP 2023	
EMPLOI PERMANENT				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Dir Ets Publics 10 à 20 000 hts	A	1	1	
Total emplois fonctionnels		1	1	
Filière administrative				
Attaché principal	A	2	2	
Attaché	A	11	11	6
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	2	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B			
Rédacteur	B	0	0	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2	1	
Total Filière administrative		18	16	6
Filière technique				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
Ingénieur principal	A	2	2	
Ingénieur	A			
Technicien supérieur territorial chef	B			
Technicien supérieur territorial principal	B			
Technicien supérieur territorial	B			
Contrôleur de travaux en chef	B			
Contrôleur principal de travaux	B			
Contrôleur territorial de travaux	B			
Agent de maîtrise principal	C			
Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	C			
Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	C			
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	C			
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C			
Total Filière technique		2	2	
Total		21	19	6

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des emplois tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 09/10/2023

Publié ou notifié le 09/10/2023

Le Président,
Christian DUPESSEY

